

JOURNÉE DE MOBILISATION NATIONALE DU 9/1/2020

Chers(es) Collègues,

Au regard des annonces faites par le Premier Ministre en date du 11/12/2019, aucune proposition concrète et rassurante répondant aux interrogations profondes du SAFPT n'est apparue !

Seul, le cursus de l'âge a bougé, atténuant le choc pour une décennie de plus... ce qui, vraisemblablement divisera les travailleurs dans notre monde actuel où certains ne se sentiront plus concernés par l'avenir qui attend les générations au-delà de l'année 1975 !

Il paraît également inacceptable de totaliser le nombre voulu de trimestres et de subir une décote au nom de l'âge d'équilibre !

En ce qui concerne les agents de la Fonction Publique Territoriale, le flou le plus absolu demeure... une seule réponse de politesse (Cabinet du Premier Ministre) nous a été adressée à ce jour suite à notre courrier du 06/11/2019 qui précisait que :

- Le Syndicat Autonome de la Fonction Publique était opposé à la réforme de la fonction publique telle que présentée par le gouvernement.
- Cette réforme menée à la hussarde selon la bonne vieille méthode du « fait du prince » était bien éloignée d'un véritable dialogue social.
- Une fois de plus, la territoriale, déjà le parent pauvre de la fonction publique, était niée dans sa spécificité.
- Nous souffrons de la détérioration de nos conditions de travail, du gel du point d'indice, des recours croissants aux délégations de services publics.....,
- La suppression des CHSCT et du recours disciplinaire, l'accentuation d'une rémunération « au mérite », la dépréciation des instances représentatives des personnels et l'encouragement au recrutement contractuel, ne pouvaient que nous porter vers une inquiétude croissante.
- La précarisation n'était pas une option possible.
- Seule une fonction publique territoriale dotée d'un statut fort était à même de garantir l'intérêt général et la cohésion sociale.

Des corporations bien spécifiques sont dans la rue pour défendre leurs acquis et nombre de syndicats appellent à la grève mais quels sont celles et ceux qui parlent de la Fonction Publique Territoriale ?????

La priorité du SAFPT est encore et toujours le souci des agents de la FPT qui ne peut se traduire que par des revendications liées à l'expertise de nos métiers et à notre spécificité statutaire.

C'est la raison pour laquelle le SAFPT appelle ses adhérents et sympathisants à se joindre au mouvement qui aura lieu le jeudi 9 janvier 2020.

Pour le SAFPT Le Bureau National

Pour le SAFPT
Le Bureau National

SAFPT NATIONAL
1041, avenue de
Draguignan
ZI Toulon Est
83130 LA GARDE

La Garde, le 31 Décembre 2019

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre des Comptes et de l'action publique
139 rue de Bercy
75012 PARIS

Courrier recommandé A/R : 1A 180 437 4239 9
OBJET : Préavis de grève nationale du jeudi 9 janvier 2020
Pièces jointes : Communiqué de grève

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1 à 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous vous informons de la décision prise par notre Fédération, de déposer un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de la fonction publique territoriale pour le jeudi 9 janvier 2020.
Ce préavis est motivé par le communiqué ci-joint.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Yolande RESTOUIN
Secrétaire Générale

